



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 8 décembre 2018 à 18heures

Début de la séance 18heures.

La feuille de présence indique **78 membres présents ou représentés**, à jour de cotisation, sur les 126 membres que comporte notre association. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Le président ouvre la séance

Bienvenue à tous et en premier lieu aux nouveaux membres, nous notons la présence parmi nous d'une quinzaine de membres sympathisants qui sont restés après le tournoi de cet après-midi, nous les en remercions.

Aujourd'hui nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Christophe BIAZON, responsable des Associations de la ville de BEAUMONT-SAINT CYR, qui représente Monsieur le Maire ; Nicolas REVEILLAUT et Madame la Maire Déléguée, Brigitte DIMIER étant indisponibles en ce jour de téléthon.

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapport financier de l'exercice 2017/2018

Approbation des comptes du 01/07/2017 au 30/06/2018 et quitus

Renouvellement du mandat du tiers sortant des administrateurs

Renouvellement du mandat de 2 membres de la commission des litiges

Prévisions pour 2018/2019

Tarifs adhérents et sympathisants

Questions diverses

RAPPORT MORAL ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE prend la parole.

Au 30 juin 2018 notre association comptait 170 membres et sympathisants se décomposant en 99 anciens licenciés, 19 nouveaux licenciés, 15 scolaires et 37 sympathisants.

J'aimerais revenir sur les faits marquants de l'exercice écoulé et vous présenter les objectifs que nous pouvons nous assigner pour l'année à venir.

Mais avant toute autre chose je voudrais rappeler les caractéristiques principales de notre club.

- Notre objectif est de faire découvrir le bridge au plus grand nombre,
- ce qui induit la priorité donnée au développement,
- l'effort très important donné à la formation.
- et le souci d'offrir à chacun la possibilité de pratiquer le bridge sous toutes ses formes, depuis les parties d'entraînement jusqu'à la compétition.

Avant tout je voudrais remercier encore une fois la municipalité de de BEAUMONT SAINT-CYR qui met à notre disposition le local où nous sommes et qui nous permet de nous développer. Un développement tel que certains jours (comme aujourd'hui) nous avons dû refuser des joueurs faute de place.

Ensuite je voudrais remercier tous les membres du Conseil d'Administration qui animent le club et ou il convient de distinguer plus particulièrement :

- Guy pour son inlassable action de recrutement et sa rigueur comptable
- Myriam qui fait vivre notre site web que le reste du monde du Bridge nous envie
- Monique pour son énergie en faveur du bridge scolaire

- Myriam, Monique et Guy ensemble pour l'organisation des paires et des équipes de nos tournois sur inscription.

Enfin et surtout, je voudrais vous remercier vous tous pour votre assiduité car sans joueurs il n'y a pas de Club. Votre fidélité nous a permis d'équiper le club de tous les moyens modernes qui rendent le jeu plus agréable.

NOS ACTIONS

Le recrutement : c'est notre souci principal, participations aux forums de septembre, recommandations, bouche à oreille, etc. Sur nos 126 licenciés, 96 sont des nouveaux bridgeurs qui ont découvert le jeu dans notre club au cours de nos 5 années d'existence.

Si vous avez des amis qui souhaitent trouver un passe-temps pas trop facile, où on rencontre du monde dans une bonne ambiance n'hésitez pas à les inciter à venir nous rejoindre.

La formation : évidemment avec une telle proportion de joueurs novices il y a un besoin énorme de formation. Nos 4 moniteurs : Brigitte, Guy, Raymond et Stephane que je remercie vivement dispensent des cours à 84 élèves.

Le Président donne la parole à Stéphane GACIOCH pour l'école de bridge :

Il est important que les nouveaux joueurs aillent en tournoi le plus tôt possible. Cette saison la fréquentation a été un peu plus importante que la saison précédente. Nous avons participé l'an dernier au championnat de France des Ecole de Bridge, la formule a plu mais nous avons pensé qu'il était possible de faire mieux aussi nous avons décidé avec le Conseil d'Administration de créer une fois par mois, le mercredi après-midi, un tournoi avec donnes préparées et livret commenté permettant ainsi l'accès en tournoi au joueurs débutants après seulement trois ou quatre mois de cours. A partir de janvier il y aura donc un tournoi avec 8/10 donnes correspondant aux cours dispensés au premier trimestre et une dizaine de donnes tout public.

Le président reprend la parole

Le bridge scolaire : Après une année 2017-2018 un peu difficile au collège de Vouneuil nous avons transporté notre action au collège de Jaunay-Marigny, lors des 3 interventions par semaine 25 élèves suivent les cours cette année. Je remercie vivement nos formateurs : Brigitte, Claudine, Daniel, Michel et Monique

En accord avec Madame VANDON, Principale du Collège, nous allons demander l'intervention du correspondant de la Nouvelle République local pour un article et une/des photos lors d'un cours au Collège.

Les tournois :

Quelques chiffres :

- Jeudi soir 2092 joueurs ont participé aux 52 tournois : moyenne 10 tables
- Samedi après-midi 1698 joueurs ont participé à 51 tournois : moyenne 8.5 tables
- Au total ce sont **3790** joueurs qui se sont rencontrés en tournoi homologués, soit **14.30%** d'augmentation par rapport à l'exercice précédent

Le bridge loisir :

Cette activité à mi-chemin entre la formation et le jeu se déroule les mercredi après-midi et a pris la forme de tournois informels où chacun peut demander conseil, corriger ses erreurs grossières et commenter brièvement les donnes une fois le coup joué. Les 38 séances de bridge loisir du mercredi ont vu plus de 819 joueurs : moyenne 5.5 tables

Au total des 4 tournois par semaine se sont près de 4700 joueurs reçus au Club.

Profitons de cette occasion pour rappeler que l'ESPRIT DE COURTOISIE ET DE CONVIVIALITE DOIT REGNER A NOS TABLES. Notre souci est de satisfaire le plus grand nombre dans le meilleur état d'esprit possible. Le bridge a des difficultés à se développer, soyez indulgents avec les nouveaux joueurs, tolérants avec vos adversaires et bienveillants avec vos partenaires. Quand on pense aux efforts à développer pour amener un joueur au bridge il est navrant de l'écœurer avec quelques mots déplacés à la table !

Les compétitions

Le Président donne la parole à Myriam LIEBY :

Il est à noter que dans les compétitions se déroulant localement, plus particulièrement à POITIERS, les membres de notre club représentent souvent plus de la moitié des inscrits en Promotion. Par exemple pour les ½ finales de Mixte par 2 Promotion c'était même les ¾ des participants !

Pour les **Interclubs** c'étaient 5 tables en 2017, 10 tables en 2018 et pour 2019 nous serons entre 12 et 13 tables. A ce propos il convient de vous inscrire sur le site, si ce n'est déjà fait, **avant Noël**, car le nombre de tables est limité. Il serait dommage que votre inscription soit refusée faute de place. Pensez aussi à renseigner sur le site la case correspondant à votre participation à notre repas traditionnel du samedi soir (au BATEAU IVRE 25€) et le plateau du dimanche midi à réserver impérativement (si oui le nombre de repas et si non le mentionner dans la case). Le repas du samedi soir est plus cher que les années précédentes mais il faut noter qu'il n'y aura pas de frais d'hôtellerie cette année et que les frais de transport seront moins importants☺.

Pour la **Coupe du Comité**, le mercredi 8 mai 2019, il convient de s'inscrire sur le site. Rappel de la formule à 4 joueurs : 1 première série, 1 deuxième série, 1 troisième série et 1 quatrième série.

Au reçu de vos inscriptions je vous adresserais un mail avec la composition des équipes et vous me confirmerez votre participation par retour. Premier tour à POITIERS, deuxième tour à ROYAN.

Pour les **Espérances** le premier tour aura lieu à POITIERS le 4 mai. Vous recevrez bientôt toutes les informations

Le Président reprend la parole.

Arrivée de Monsieur Christophe BIAZON à 18h20. Le Président réitère ses remerciements à la municipalité qui nous accueille gracieusement, et indique que nous espérons rester longtemps à BEAUMONT ST CYR. Monsieur BIAZON précise que de son côté la municipalité souhaite également garder le Club de bridge au sein de la Commune.

Information diverses :

Guy DIMIER prend la parole :

Au cours de la saison 2017/2018 : saluons **deux arbitres de club** qui ont présenté et brillamment réussi l'examen : **Myriam LIEBY et Jean-Pierre PEGHAIRE**.

Par ailleurs il faut noter l'élection de **Jean-Pierre PEGHAIRE** au **Bureau exécutif du Comité Régional CHARENTE POITOU VENDEE**.

Le Président reprend la parole et précise : le fonctionnement du bridge en France est le suivant : un club est affilié à un Comité Régional, lui-même affilié à la Fédération Française de Bridge.

Le **25 mai 2019**, aura lieu la **fête du club** gageons que cette journée remportera le même succès que l'année dernière. Vous pourrez vous inscrire sur le site en début d'année.

NOUVELLE SAISON : 2018/2019

Les Membres

Grâce à la politique de recrutement active du Conseil sous la conduite efficace de Guy DIMIER, notre association compte à ce jour **186 membres et sympathisants** se décomposant en **126 licenciés, (dont 19 nouveaux licenciés), 25 scolaires, 35 sympathisants**.

Quitus est donné au Président pour son rapport moral par acclamation de l'assemblée sans aucune restriction

RAPPORT FINANCIER ET PREVISIONNEL

Guy DIMIER donne lecture du **rapport financier de l'exercice** allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et du **budget prévisionnel**.

RAPPORT FINANCIER

Réalisé 2017-2018 (arrondi à l'euro près)

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations Membres Adhérents + Sympathisants	4 205 €	
Licences / Versement FFB	3 015 €	3 015 €
Droits de Table Réception 3782 joueurs / Versement FFB et Comité	10 165 €	3 358€
Subventions/Sponsors	1 741 €	
Inscription Interclubs*		1 024 €
Reventes aux Membres et leur participation au repas Fête du Club	2 535 €	
Repas Fête du Club et Galette des Rois / Frais Réception Apéro		3 346 €
Bar	519 €	347 €
Fournitures Chauffage, Cartes Assurance, OVH, Formation		5 767 €
TRESORERIE 30 Juin 2018	8 731 €	
BENEFICE 2017/2018 au 30 juin 2018	5 323 €	
Report du 30 Juin 2017	3408 €	

*Pour les Interclubs les droits d'inscriptions sont payés par le Club, ce qui n'est pas la règle générale.

Synthèse des comptes avec évolution / N-1

REALISE 2017-2018	RECETTES				DEPENSES
	2017-2018	N-1			
Cotisations Membres Adhérents	4205	3790	+14%	↗	
Droits de Table 3782 joueurs	10165	7451	+36%	↗↗	
Subventions et sponsors	1741	1476	+18%	↗	
		2017-2018	N-1		
Inscription Interclubs		1024	524	+95%	↗↗
Droits de table versés FFB		2732	1924	+42%	↗
Formation 2 arbitres		300	0	+100%	↗↗
Fournitures (chauffage etc...) + formation		5767	10093	-43%	↘
Frais Réception Apéro		1204	1167	3%	=

BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations Membres Adhérents / Sympathisants	3 5200 €	
Droits de Table Réception 3500 joueurs / Droits FFB et comité	10 000 €	3450 €
Frais de Réception Apéritif		1 300 €
Revente Fournitures (AG, Matériel)	2 000 €	
Fournitures, travaux d'entretien, Chauffage, Formation		6 500 €
AG et Fête du club		2 300 €
Inscriptions Interclubs		1 100 €
Formation		500 €
Bar	500 €	350 €
Subventions et sponsors	1 500 €	
	20 520 €	18 000 €
BENEFICE	2 520 €	

Question de Michel COULONDRE : Les résultats sont-ils cumulés chaque année ?

Réponse de Guy DIMIER : Les résultats sont cumulés depuis la création du Club en 2013.

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES Monsieur GUY LANFRANCHI

Que demande-t-on à un trésorier? D'être honnête, clair et qu'à la fin de l'année il reste quelque chose dans la caisse 😊 Les documents fournis remplissent toutes les conditions, ainsi que j'en atteste dans mon rapport annexé aux présentes, je vous demande de donner quitus de sa gestion au trésorier.

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion par acclamation de l'assemblée sans aucune restriction.

Le Président reprend la parole**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU TIERS SORTANT DES ADMINISTRATEURS**

Raymond ALRIC, Monique PEGHAIRE, Marianne SOUCHON, Christine RENAUD sont en fin de mandat. Nous avons reçu les candidatures de **Monique PEGHAIRE, Marianne SOUCHON, Christine RENAUD et Jean-Abel BOUTIN**. Nous vous proposons de procéder à l'élection, par vote à main levée.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE. Mandats jusqu'à l'AGO de 2021.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE LA COMMISSION DES LITIGES

Monsieur Didier ROUSSEAU et Monsieur François MAJOU en fin de mandat ont fait acte de candidature. Nous vous proposons de procéder à l'élection, par vote à main levée.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE. Mandat jusqu'à l'AGO de 2021.

Question de Michel COULONDRE : A quoi sert la commission des litiges ?

Réponse du Président : elle intervient quand entre deux joueurs il y a un différend en tournoi qui ne peut pas être réglé par le Directeur de Tournoi ni l'arbitre. La commission est convoquée et statue sur le problème. Si elle n'arrive pas à résoudre le différend elle peut saisir la CRED dans les cas graves.

TARIFS ADHERENTS ET SYMPATHISANTS

Nous n'augmentons pas les tarifs cette année, ils restent identiques à l'année dernière.

Plus aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Le Trésorier Guy DIMIER	Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE	La Secrétaire Monique PEGHAIRE
----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------